Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 029-212902514-20261112-2026D77-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DU DOIGT

DELIBERATION 2026D77
VALIDATION DU PV DE LA SEANCE DU 08/10/2026

L'an deux mille vingt-six, le douze novembre à vingt-heure trente, le Conseil municipal de la commune de SAINT JEAN DU DOIGT légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Marc BOIZARD, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal: 05/11/2026
Présents : Marc BOIZARD, Julie HOFER, René LE TALLEC, Nicolas JUBEAU, Morgane SCOUARNEC, Joëlle MASSON, Jérôme GUYOMAR, Emmanuel TOCQUER, Sigrid ABELS, Alice KERBRAT, Loïc LE JEUNE, Isabelle BIDEAU, Laurent THOMAS
Absents ou excusés : Anaïs MURLA (procuration à Julie HOFER), Anaïs RIOUALLON
Secrétaire de séance : René Le Tallec
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 8 octobre 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide,

D'APPROUVER : le procès-verbal du 8 octobre 2026.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

Fait et délibéré, à SAINT JEAN DU DOIGT, les jours, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DUMENT SIGNE.

Le secrétaire de séance,
René Le Tallec

Le Maire,
Marc BOIZARD

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DU-DOIGT
29 (Finistère)

- Transmis au représentant de l'Etat le : 13/11/2026
- Publié le : 13/11/2026